

Engagée

dans la

VIE LOCALE



Des solutions pour la ruralité

alsace.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore



David HERRSCHER
Président de la MSA d'Alsace



Pierre-Paul RITLENG
Vice-Président de la MSA d'Alsace

« Forte de son ancrage territorial, caractérisée par son attachement à une présence de proximité et par son modèle de gouvernance mutualiste qui permet de mobiliser localement ses 13 760 délégués élus, la MSA est particulièrement attentive à l'expression des besoins des populations agricoles et rurales.

Ainsi, la MSA a développé, sur les territoires ruraux, des solutions pour faciliter l'accès à l'offre de soins, proposer des services aux familles, permettre le maintien des services publics ou bien encore agir pour la préservation de l'autonomie.

Les collectivités locales peuvent compter sur notre engagement pour renforcer leur attractivité, leur dynamisme et le lien social en contribuant à assurer les conditions de vie essentielles aux populations rurales. »

La MSA est une actrice incontournable de la sécurité sociale mais savez-vous qu'elle porte vers les populations du monde rural un très grand nombre de services et de solutions ?

La MSA a développé des dispositifs pour répondre aux besoins sociaux insuffisamment ou non couverts des populations des territoires ruraux, ressortissants ou non de la MSA. Ces services se sont structurés notamment dans le cadre d'associations ancrées dans l'économie sociale et solidaire. Cette offre de services est une réponse « sur mesure » aux besoins de chaque territoire tout en disposant de la puissance du réseau national de la MSA.

Découvrez quelques-uns de ces services au travers de ce livret
et n'hésitez pas à aller plus loin sur alsace.msa.fr



GÉOMSA

**Mieux connaître son territoire
et ses populations.**



GéoMSA est un outil de cartographie gratuit et dynamique, développé et alimenté par les données statistiques locales de la MSA et des sources externes (ANCT, INSEE, ARS), qui permet une meilleure compréhension des territoires.

Il offre la possibilité de réaliser des diagnostics territoriaux sur des thématiques générales ou spécifiques telles que :

Santé **Enfance** **Conditions de vie**
Famille **Jeunesse**
Santé **Diagnostic** **Territorial**
Emploi **Maladie** **Agricole**
Retraite **Population**

Établir un bilan précis de son territoire, c'est permettre la mise en place de politiques publiques adaptées et efficaces, qui répondent parfaitement aux besoins de sa population.

A découvrir d'urgence : geomsa.msa.fr



ENFANCE FAMILLE

**Faciliter leur quotidien dans
les territoires ruraux.**



■ Développer des modes de garde adaptés

Acteur de terrain, la MSA travaille avec ses partenaires - élus locaux, collectivités, organismes de protection sociale, milieu associatif... - à l'émergence de solutions innovantes pour pallier le sous-équipement en matière d'accueil de la petite enfance dans des zones encore mal couvertes.



■ Le programme « Grandir en Milieu Rural »

La MSA a souhaité renforcer son positionnement à destination de l'Enfance – Jeunesse (0-25 ans) sur les territoires en créant une nouvelle offre territoriale intitulée « Grandir en Milieu Rural ». Celle-ci lui permet de s'adapter à la nouvelle articulation des fonds dédiés à l'enfance jeunesse et à la reconfiguration des collectivités locales.

• Espace Services Jeunesse : Accompagnement local aux parcours Jeunesse et Scolarité

Initiative multi-partenariale ayant pour but d'accueillir les enfants âgés de 3 à 10 ans et leurs parents, ainsi que les jeunes de 11 à 25 ans, accompagnés ou non de leurs parents, au sein du Lycée de Sarre-Union. Le but est de les écouter, les orienter et les accompagner lorsqu'ils font face à des difficultés dans leurs parcours de vie, scolaire ou de formation (mal-être, troubles alimentaires, addictions, scolarité complexe,...).

• Fédération Des Maisons des Jeunes et de la Culture d'Alsace Pays de la Zorn : Favoriser l'accès aux pratiques culturelles et artistiques en milieu rural

Volonté du territoire de la Communauté de Communes du Pays de la Zorn de permettre l'accès à des activités artistiques et culturelles en direction de la jeunesse. L'ambition est d'offrir aux jeunes dépourvus de structures de proximité, l'opportunité de pratiquer des activités artistiques et culturelles tout en limitant les contraintes de mobilité. Il s'agit également de structurer un accueil pour des compagnies de spectacles et des artistes locaux et créer des liens intergénérationnels. Ce projet a permis de construire une offre culturelle pérenne ainsi que des temps forts, notamment l'été pour les jeunes ruraux ne partant pas en vacances.

• Union Départementale des Associations Familiales 68 : Soutien jeunes aidants

Les mineurs aidants sont confrontés à des difficultés spécifiques en termes de santé mentale, physique, sociale et scolaire. L'accompagnement de groupes de jeunes a pour but de leur faire bénéficier de temps dédiés au répit, au bien-être et au soutien entre pairs.

• Communauté de Communes Thann-Cernay : Création d'une maison intercommunale de la petite enfance

Ce projet vise à créer un lieu centralisé pour la petite enfance, regroupant la direction du service Petite Enfance de la CC de Thann-Cernay et les deux antennes du Relais Petite Enfance. Il permettra de développer une offre de services plus accessible et de créer un centre de ressources offrant informations, conseils, orientations et soutiens.

ACCÈS AUX DROITS

**Connaître, faire valoir ses droits
et être aidé dans ses démarches.**



■ Recours aux droits

L'accès aux droits et aux services est au cœur de l'engagement n°4 de la stratégie nationale de prévention et de lutte contre la pauvreté.

Tous les assurés du régime agricole peuvent se renseigner sur leurs droits en se connectant au portail mesdroitssociaux.gouv.fr.

Exploitants, salariés, travailleurs indépendants, sans activité, retraités ou encore étudiants peuvent effectuer une simulation pour connaître et comprendre leurs droits et prestations. La MSA conforte son rôle d'amortisseur social du monde agricole et rural en veillant à informer ses adhérents sur les prestations sociales et les services auxquels ils peuvent prétendre.

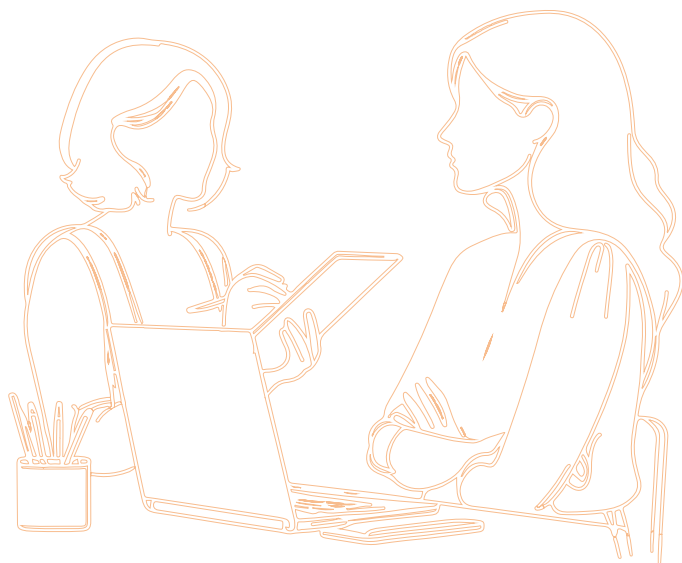
La MSA rappelle également que, pour faire face à des événements de vie tels que la perte de leur emploi, les adhérents peuvent bénéficier d'aides et prestations sociales adaptées à leur situation.

■ Les rendez-vous prestations

L'expertise du « **point d'accès unique** » (santé, retraite, famille, prestations extralégales) de la MSA permet, au travers de ce dispositif, de lutter contre le non-recours aux droits notamment sur les territoires ruraux et fragiles.

Forte de ce statut d'interlocuteur unique, la MSA peut ainsi repérer ses adhérents en difficulté et les guider dans les démarches d'obtention des prestations sociales et d'accès aux services auxquels ils peuvent prétendre.

alsace.msa.fr/lfp/rendez-vous-prestations



SANTÉ

Favoriser l'accès aux soins adaptés à toutes les populations.



Des ressources en ingénierie

La MSA propose un accompagnement sur mesure en fonction des besoins locaux par un chargé de développement territorial en santé et d'un médecin conseil pour la création de nouvelles structures d'exercice coordonné et de communautés pluriprofessionnelles territoriales de santé.

Les 35 caisses de MSA **développent des actions de prévention et de promotion de la santé au sein des structures d'exercice coordonné**, telles que l'éducation thérapeutique du patient polypathologique pour fluidifier son parcours de soins ; l'éducation à la santé familiale pour améliorer la connaissance et favoriser les auto-soins pour les petits accidents de la vie ; le forfait diététicien-psychologue pour une meilleure prise en charge des assurés agricoles.



Installation des professionnels de santé

La MSA a conçu « **Éduc'Tour** », un programme de découverte de l'exercice coordonné de la santé en milieu rural sur trois jours. Destiné aux étudiants des filières de santé et des professions sociales, Éduc'Tour consiste en un séminaire de deux jours qui permet de rapprocher ces professions et de se projeter dans la réalité des pratiques autour du patient. Il est suivi d'une journée dans une structure d'exercice coordonné qui permet d'appréhender concrètement les situations de travail et d'échanger directement avec des professionnels sur le terrain.

Actions collectives de prévention

La MSA accompagne les acteurs des territoires par son expertise du milieu agricole et rural sur des programmes de prévention.

Les animateurs de ces programmes bénéficient d'une formation obligatoire développée par la Caisse Centrale de la MSA garantissant une offre harmonisée et des contenus certifiés.

Ces programmes font l'objet d'une évaluation auprès des participants.

Exemples de programme : les Ateliers vitalité pour améliorer sa qualité de vie et préserver sa santé ; Nutri activ' pour prendre conscience de ses comportements en matière d'alimentation et d'activité physique et prévenir les pathologies liées aux déséquilibres nutritionnels ; Cap bien-être pour la gestion du stress et des émotions au quotidien ; les ateliers phare pour contribuer à la prévention des conduites addictives (alcool, tabac, médicaments psychotropes, etc.) ; Peps Eurêka et PAC résidents pour une bonne santé cognitive et lutter contre les troubles de la mémoire.

alsace.msa.fr/lfp/web/msa/sante/ateliers-prevention-retraite

SERVICES PUBLICS

**Accès de proximité, au cœur
des territoires ruraux.**



Accueillir et accompagner dans les démarches administratives au quotidien

La MSA s'est investie dès le lancement du programme France services, aux côtés d'autres organismes agréés, pour mettre en place des points d'accueil des publics à moins de 20 minutes de leur domicile.

L'engagement de la MSA se traduit par trois formes d'action :

- **La participation aux France services en qualité de partenaire**

La MSA soutient le programme et participe à la formation des conseillers France services.

- **La mise en place de France services en qualité de porteuse de projets**

Depuis 2020, le régime agricole s'est engagé à déployer des structures France services soit seule (en portage), soit avec les collectivités territoriales (en co-portage), en particulier les communes ou communautés de communes.

- **La participation à l'animation départementale**

Au-delà des structures qu'elle anime, la MSA contribue également à l'animation départementale du réseau France services.



EMPLOI AGRICOLE

**Faciliter, former et accompagner
les professionnels.**



■ Le programme « Inclusion & Ruralité »

C'est un programme qui soutient le développement ou la consolidation de structures d'insertion par l'activité économique implantées en territoires ruraux isolés et qui œuvrent en faveur de la résilience alimentaire. Pendant 3 ans, 35 lauréats de cet appel à projets bénéficient d'un dispositif global comprenant accompagnement territorial, accompagnement financier et accompagnement à l'évaluation et à la mesure d'impact social, et construisent ensemble une communauté mue par des valeurs de partage, coopération, confiance et convivialité.

inclusion-ruralite.msa.fr

■ Favoriser l'insertion par l'activité économique

En s'appuyant sur les professionnels de l'agriculture - exploitants, salariés et employeurs de main-d'œuvre - qui siègent dans les instances de gouvernance des MSA, le régime agricole accompagne les parcours d'insertion de ses ressortissants bénéficiaires du RSA. Il organise ainsi des actions de remobilisation professionnelle, telles les « ateliers de l'inclusion » et il apporte sa contribution aux initiatives locales d'insertion par l'activité économique.

■ Formations professionnelles

Les MSA proposent des formations adaptées aux besoins des professionnels agricoles au plus proche de leur territoire. Employeurs de main-d'œuvre, salariés, nouveaux embauchés, exploitants ou enseignants, de nombreuses thématiques adaptées aux besoins de chacun sont proposées gratuitement : conduite d'engins, évaluation des risques professionnels, exposition biologique, exposition chimique, exposition physique (Troubles Musculo-Squelettiques, chutes, blessures...), risques psychosociaux, travail en hauteur, etc.

alsace.msa.fr/lfp/sst/formations-journees-thematiques



■ **Maintien dans l'emploi**

La MSA se mobilise pour le maintien en emploi de ses bénéficiaires à travers un dispositif d'accompagnement individualisé et renforcé : la cellule pluridisciplinaire de maintien en emploi.

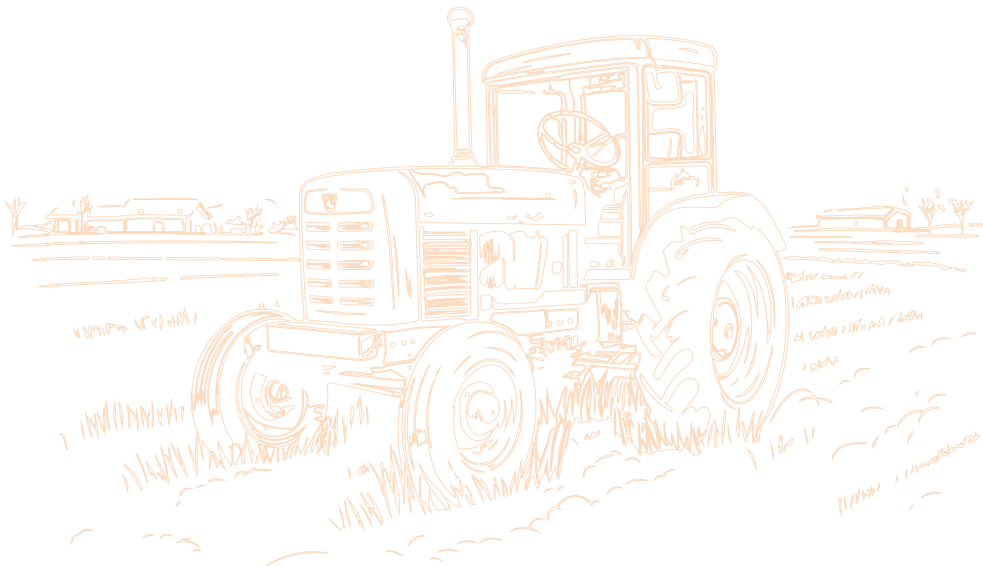
Cette cellule fait intervenir des travailleurs sociaux, des médecins du travail, des médecins-conseils, des conseillers en prévention, des infirmiers de santé au travail voire des partenaires professionnels du handicap tels que l'Association de gestion du fonds pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées (Agefiph), le Service d'appui au maintien dans l'emploi des travailleurs handicapés (Cap Emploi) ou les Maisons Départementales des Personnes Handicapées (MDPH).

alsace.msa.fr/lfp/solidarite/maintien-emploi-travailleurs-agricoles

■ **« Et si on parlait travail ? »**

Un dispositif pour mieux comprendre les liens entre travail et santé physique et mentale. Depuis 2015, la MSA propose aux salariés et aux exploitants agricoles cette démarche afin de les aider à analyser leur activité professionnelle et trouver les cas échéants des améliorations possibles.

Ce dispositif comprend une première réunion de sensibilisation et une formation de trois jours intitulée « cultiver son bien-être au travail ».





AUTONOMIE

**Prévenir la dépendance et lutter
contre l'isolement.**



■ **Accompagnement à domicile**

La MSA propose des services à ses ressortissants âgés, dans le cadre de l'accompagnement à domicile. Après une évaluation des besoins, le retraité se voit proposer un plan d'aide (heures d'aide à domicile, portage de repas, téléassistance, petites aides techniques, lien social et accompagnement des aidants). La prise en charge de la MSA dépend des ressources du foyer. Elle est accordée, pour une durée d'un ou deux ans, renouvelables.

■ **Habitat intermédiaire**

La MSA développe depuis plus de 30 ans des solutions d'habitat intermédiaire labélisées, les Marpa (Maisons d'accueil et de résidence pour l'autonomie). Elles permettent aux habitants des territoires ruraux de rester dans leur village et de poursuivre une vie autonome dans un lieu adapté et sécurisé. Implantées le plus souvent en cœur de village, elles luttent contre l'isolement des personnes âgées. Les Marpa contribuent aussi activement à la politique de prévention en santé en lien avec les Conseils départementaux. www.marpa.fr

■ **L'appel à Projet « Sites Habitats »**

Porté par la MSA, cet appel à projets a pour but d'accompagner financièrement un projet local dans le champ du logement et de l'habitat sur l'une des cinq thématiques dont l'adaptation du logement au handicap ou à la perte d'autonomie et les actions de prévention de la perte d'autonomie liées à l'habitat.

Sites Habitats accompagne aussi les initiatives originales ou à caractère expérimental de logement et d'habitat destinés à des personnes âgées et/ou des personnes handicapées, dont l'habitat inclusif. Les porteurs de projets éligibles sont les collectivités territoriales ou EPCI (Etablissement Public de Coopération Intercommunale), les associations (dans le champ du social/médico - social, logement, services aux personnes, économie sociale et solidaire), les bailleurs sociaux et les coopératives.

■ **Aide aux aidants**

Le dispositif national de la MSA se décline en trois axes :

- 1) informer et orienter, grâce au guide en ligne « **Aidant'plus** » pour trouver les ressources et s'informer ; alsace.msa.fr/lfp/aidant-plus/
- 2) soutenir psychologiquement les aidants via le « parcours santé », un accompagnement en trois temps : atelier information, consultation santé et atelier échange santé ;
- 3) favoriser le répit.

Depuis 2011, la MSA propose le **service Bulle d'Air**, un dispositif de répit destiné aux aidants, leur permettant de bénéficier de moments de pause tout en assurant une prise en charge temporaire de leur proche à domicile. L'accompagnement est personnalisé et flexible, adapté aux besoins spécifiques de chaque situation. Il contribue ainsi à prévenir l'épuisement des aidants et à renforcer le maintien à domicile des personnes fragilisées par l'âge, la maladie ou le handicap. <https://www.repit-bulledair.fr/>

LA FORCE DE LA MSA D'ALSACE

289 délégués présents dans les départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin

Tous les 5 ans, les adhérents de la MSA élisent leurs représentants parmi les salariés, les exploitants et les employeurs agricoles. Ils sont un maillon essentiel pour tisser du lien social en ruralité et être le relais entre la MSA et les territoires.

Les délégués MSA jouent un rôle clé dans la mise en place de projets qui améliorent la vie en ruralité : accès aux soins, sécurité au travail, soutien aux familles, et bien plus.

Une organisation de proximité ancrée dans les territoires

Notre organisation décentralisée nous octroie la capacité d'agir au plus près des demandes des populations rurales. Notre agilité nous permet de s'adapter aux réalités du terrain et d'être un véritable laboratoire d'idées et d'expérimentations en partenariat avec les collectivités locales pour inventer les solidarités de demain.

8

ECHELONS LOCAUX

12

**BUREAUX
DECENTRALISES**

2

**ESPACES
FRANCÉ SERVICES**

**Ancrée dans le monde rural,
la MSA est engagée pour la solidarité
et le dynamisme des territoires !**



LE TERRITOIRE DE LA CAISSE D'ALSACE



CONTACTS DE LA CAISSE D'ALSACE

Retrouvez-nous : alsace.msa.fr

Contactez-nous : 03 89 20 78 68
Du lundi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(16h30 uniquement le vendredi)

Engagée

dans la

VIE LOCALE

Contactez-nous
sur votre territoire



alsace.msa.fr



santé
famille
retraite
services

L'essentiel & plus encore